



# Prestations d'Appui Spécifique Bretagne

**Apporter un appui expert à votre parcours professionnel**

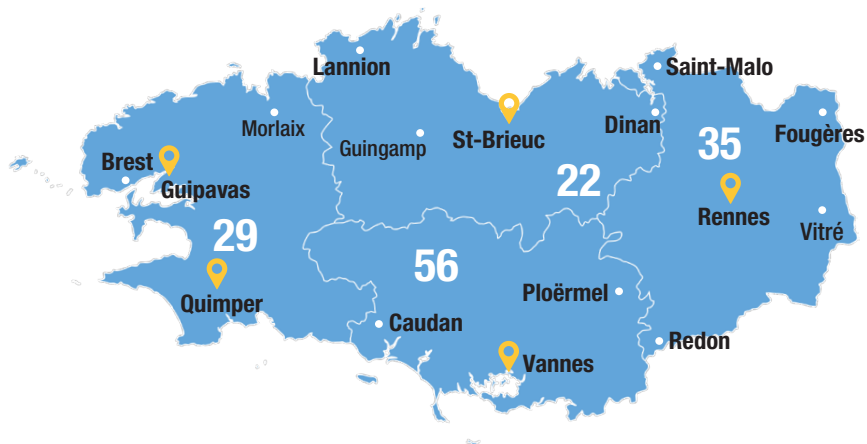


Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

## ■ Prestations d'Appuis Spécifiques

Responsable de dispositif : **Gwénaëlle Guillou**

📍 Présence des professionnels de l'insertion



### LES OBJECTIFS

- Disposer d'**éléments objectifs** sur les capacités de la personne et sur ses difficultés et situations de handicap rencontrées
- Valider les pistes et/ou un **projet professionnel cohérent** en levant les obstacles repérés
- Bénéficier de conseils et de recommandations pour mieux **appréhender** les points de vigilance, puis connaître et **comprendre** les stratégies d'accompagnement à mettre en œuvre
- Obtenir un **avis expert** dans le cadre du parcours en emploi ou en formation de la personne

### ■ Les modalités d'accès

#### Public accueilli

Toute personne en situation de handicap psychique ou mental, ou présentant des troubles cognitifs

#### Conditions d'admission

- Être bénéficiaire d'une RQTH ou en voie de l'être avec orientation vers le marché du travail
- Être suivi.e par des opérateurs référents de parcours en charge de l'accompagnement vers l'emploi ou du maintien en emploi
- Être inscrit.e dans une démarche active d'accès, de retour ou de maintien dans l'emploi attestée par le référent de parcours
- Présenter des besoins en lien avec le handicap auxquels seuls des prestataires spécifiques peuvent répondre

#### Délai d'accès

Le prestataire s'engage à prendre contact avec la personne dans les 15 jours suivant la réception de la prescription et en informe le prescripteur

## ■ Prestations d'Appuis Spécifiques

### ■ L'accompagnement

#### Pré-diagnostic

- Déterminer le handicap prégnant de la personne
- Orienter vers la prestation adéquate (handicap mental, handicap psychique ou troubles cognitifs)
- Faire le lien avec d'autres prestataires spécialisés

#### Bilan complémentaire

- Identifier les potentialités et freins
- Analyser les incidences de ces éléments
- Repérer les compensations personnelles mises en oeuvre et envisageables

#### Appui à l'élaboration du projet professionnel

- Diagnostic approfondi
- Identification et développement des modes de compensation
- Appui à l'élaboration et à la validation du projet professionnel

#### Appui à la réalisation du projet professionnel

- Appui à l'accompagnement vers la formation et/ou l'emploi
- Appui à l'intégration dans la formation et/ou l'emploi
- Veille

#### Appui pour prévenir et/ou résoudre les situations de ruptures

- Accompagnement de la personne
- Appui à l'employeur et/ou à l'organisme de formation
- Veille

### ■ L'équipe intervenant sur les PAS

Une équipe de conseillers en insertion professionnelle (CIP)

### ■ Les moyens mobilisés et modalités d'évaluation

Exemples :

- Des entretiens individuels
- Travail sur les techniques de recherche d'emploi
- Découverte des milieux professionnels
- Mise en place d'immersions professionnelles
- Travail de partenariat avec les professionnels de l'insertion
- Intervention en entreprise

### ■ La durée et l'organisation

Chaque étape de l'accompagnement est importante, un temps précis est donc appliqué à chacune :

- **Le pré-diagnostic** : 3 heures
- **Le bilan complémentaire hors champ prof.** : 10 heures réparties sur 2 mois
- **L'appui à l'élaboration du projet professionnel** : 40 à 60 heures réparties sur 9 mois
- **L'appui à la réalisation du projet professionnel** : 40 à 55 heures réparties sur 12 mois
- **L'appui pour prévenir et/ou résoudre les situations de rupture** : 30 à 40 heures réparties sur 18 mois

### ■ Le tarif de la prestation

Les différentes prestations sont financées par l'Agefiph et le FIPHFP, elles sont donc gratuites pour les personnes accompagnées

## À propos de LADAPT ...

LADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, est une **association loi 1901, reconnue d'utilité publique** en 1934, financée par l'État, les collectivités publiques et par les dons.

Présente dans toute la France à travers plus de **110 établissements et services**, LADAPT accueille chaque année plus de **19 000 personnes** handicapées, touchées par le handicap à leur naissance ou suite à un accident de la vie.

En 1997, l'association créé la **Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées** (SEPH) depuis devenue Semaine Européenne. Chaque année, cet événement fédère de nombreux partenaires du monde économique et de l'insertion professionnelle.

Forte de ses 2500 salariés, LADAPT oeuvre et innove depuis plus de 90 ans pour « **Vivre ensemble, égaux et différents** ».

Pour en savoir plus : [ladapt.net](http://ladapt.net) et [semaine-emploi-handicap.com](http://semaine-emploi-handicap.com)

## Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



@ LADAPT Ouest  
sur Facebook et LinkedIn

## Ils nous font confiance !



### LADAPT OUEST - Bretagne

Secrétariat Prestations d'Appuis Spécifiques

31 rue Guy Ropartz - 35700 Rennes

Tél secrétariat : 02 23 27 23 87

Mails secrétariat : Handicap psychique : [pashp.bretagne@ladapt.net](mailto:pashp.bretagne@ladapt.net)

Handicap mental : [pashm.bretagne@ladapt.net](mailto:pashm.bretagne@ladapt.net)

Handicap troubles cognitifs : [pastco.bretagne@ladapt.net](mailto:pastco.bretagne@ladapt.net)



[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)